

Cher Serge,

J'ai passé plusieurs heures en ta compagnie en relisant deux fois le chapitre. Il faut bien que je mérite mes honoraires!!! En toute honnêteté j'ai trouvé ce chapitre plus laborieux que le précédent. Comme si tu avais manqué de recul. Peut-être que certaines de mes remarques te permettront d'y voir plus clair et de réfléchir à la structure du chapitre. Réflexion qui pourrait peut-être s'appliquer au chapitre suivant.

Par ordre d'importance je dirais que l'irritant principal prend place des pages 77 à 82, une section qui mériterait après le 2^e paragraphe un intertitre tel que **Un aperçu des récoltes de 19.. à 19..**.

En quelques pages on compte plus d'une quinzaine de récoltes ou du verbe récolter. Plutôt qu'en faire une énumération qui t'oblige à des répétitions il faut plutôt composer un tableau qui renferme ces informations. Tableau que tu ne ferais ensuite que commenter brièvement. Ce tableau devra absolument faire clairement la différence entre les récoltes annuelles effectuées à titre de sous-traitant pour la Filed Lumber, La Gordon etc., (à ce sujet le nombre d'entreprises différentes à chaque année me paraît plus significatif que leur nom) et celles obtenues à titre de producteur sur ses concessions. Dans ce même tableau il faudra peut-être éviter de fournir trop de noms différents de responsables de coupe (ou peut-être seulement les nommer en note, si tu te sens obligé, commandite oblige, de rendre à César ce qui appartient à César). Selon moi, distinguer la coupe du père de celles combinées des fils et gendre suffiraient probablement.

Je ne suis pas convaincu qu'il faut à chaque fois indiquer le nom du ou des cantons. Tu devrais te servir de ces noms de cantons récoltés dans tes commentaires pour globalement décrire le déplacement de la coupe. Plusieurs cantons sont nommés tout au long du chapitre sans qu'on sache où ils sont situés (est-ce qu'une carte indiquant l'emplacement de tous les cantons nommés ne pourrait pas être utile?) Il m'apparaît important de savoir si le déplacement de la coupe observé dans les années 1900 à 1930 (voir Gaudreau, Les activités forestières dans le Nouvel-Ontario, p. 65-70) se poursuit et si le constat pour le district de North Bay s'applique pour ta période.

Ce tableau te permettrait peut-être de dire ce qui en est du statut de sous-traitant et de producteur. En fait on peut très bien passer au gré des saisons, de la demande et des ressources accessibles de l'un à l'autre entraînant sans doute à sa suite les mêmes équipes de travailleurs bien contents de trouver du boulot. Tu présentes même le cas de fils sous-traitants pour le père qui est producteur (dans ce cas, le total de la production de la famille va inclure celles des fils). Pour moi, tes données permettent d'améliorer de belle façon la compréhension que je me faisais de la dynamique forestière. Il y a clairement polyvalence dans l'organisation de la coupe et même dans les débouchés.

Dans ce même tableau il faudra s'assurer de bien distinguer au besoin les unités de mesure. En page 77, 3^e paragraphe tu parles de pieds de planche (pmp) et dans le paragraphe suivant (comme dans les autres) de pieds de bois. Veux-tu dire des billots mesurés en longueur ou parles-tu encore de pmp. L'expression pieds de bois prête à confusion. Entre toi et moi des données en pmp signifient obligatoirement un mesurage, ce qui déjà entraîne une approximation. Si ce sont des billots mesurés en longueur, l'évolution des récoltes en bois en longueur (si c'est le cas) est plus difficile à commenter car on peut présumer une lente diminution des diamètres des arbres et donc de leur volume.

Une dernière question se pose par rapport à ce tableau : doit-il contenir les données de coupe qui sont présentées ici et là par la suite (89, 94, 96-97, 102, 109, 111). J'aurais tendance à penser que oui car il faudra bien savoir si les coupes des Goulard ont augmenté ou non en volume au fil des années.

La section des tragédies m'est apparue comme une parenthèse. Certes il y a quelques éléments qu'il faut conserver comme cette diversification de leurs activités en investissant dans l'immobilier et dans la construction domiciliaire. Mais je pense qu'il faudrait en choisir une et la présenter comme dans un encart en dehors du texte. Yves Desjardins (*Histoire du Mile End, Septentrion*) utilise ce procédé dans son ouvrage, voir par exemple l'encart des pages 128 à 133.

Cette idée d'encart pourrait également servir pour rappeler aux lecteurs la famille Goulard qui ferait faire l'objet d'un schéma. Je te le mentionne car on s'y perd avec tous ces noms de Goulard et ces membres apparentés. Toi, tu les connais bien pour les fréquenter dans ta tête depuis longtemps, mais pas le lecteur

Cette idée que les mines représentent un important débouché local mérite ton attention et devra être creusée, quitte à ce que tu tentes des hypothèses et à dire selon toi quand cela est arrivé. Tu m'as appris quelque chose (p. 81 et 96 notamment) Je ne crois pas que Donald Dennie en ait parlé. D'ailleurs il serait de bon ton de faire référence à son livre (*Une histoire sociale du Grand Sudbury. Le bois, le roc et le rail*, voir particulièrement les pages 104 à 106). D'ailleurs est-ce que cette idée avait été avancée par d'autres auteurs. Je n'en suis pas certain.

Je passe ensuite à l'introduction qui commence curieusement. Je supprimerais tout simplement les deux premières phrases et tes propos seront parfaitement clairs et compris.

Je ne suis pas convaincu de l'utilisation du op. cit pour un ouvrage cité dans le chapitre précédent. Mieux vaut indiquer au long la référence la 1^{re} fois pour chaque chapitre.

L'expression contremaître pour désigner les individus employés par une entreprise me paraît tout à fait juste. Mais j'ai trouvé parfois qu'elle prêtait à confusion comme dans ce passage de la page 80 (2^e paragraphe) : Laurent Goulard est contremaître pour la Field Lumber mais tu ajoutes ensuite : Son entrée dans les grandes ligues sera de courte durée. Ça sous-entend qu'il avait pleinement réussi et qu'aspérer en tant que Goulard à être employé était suffisant.

À la page 80 : le pin blanc est le plus payant parce qu'il est met 80 ans pour arriver à maturité. En fait c'est parce qu'il est plus gros et qu'il peut servir à produire des madriers qui valent proportionnellement plus cher que de simples 2 par 4

Page 81, 2^e ligne mieux vaut dire : au boisage des galeries (voir la photo dans mon livre Histoire des mineurs du Nord, p. 222.)

La section sur les conditions de travail, p. 98 et suivantes :

Il faut absolument citer l'ouvrage de Ian Radforth (*Bushworkers and Bosses : Logging in Northern Ontario, 1900-1980*) et indiquer si ton portrait ressemble ou diffère de celui esquissé par Radforth.

Par ailleurs, je peux te confirmer pour avoir vécu à l'été 1965 dans un camp forestier à Matagami que ton portrait des conditions de vie en matière alimentaire est tout à fait juste.

Plusieurs individus nommés (par exemple, p. 108-109). Pourquoi nous parler de Legault, Léveillé et Venne (2^e paragraphe p 108) s'ils ne font pas carrière pour les Goulard? Et je me suis posé la question à la page suivante pour Léon Portelance, qui est-il? (il aurait fallu me le situer).

Page 110 Un paragraphe (2^e paragraphe) à scinder en deux afin de faciliter la compréhension. Les 6^e lignes et les suivantes doivent faire l'objet d'un paragraphe distinct

Page 111 2^e paragraphe. Tu nous parles que l'entreprise aurait pu concerner que Guy et Roméo, «mais celle-ci conserve la logique d'appuyer les pourvoyeurs masculins»?????

Page 112 L'entreprise Gordon étant vendue à 'INCO est-ce que cela implique les Goulard ne vendent plus de bois à cette société minière?

Page 113. Attention, car à la page 111 tu mentionnes des baisses de récolte forestière et ici tu nous informes que les Goulard peuvent néanmoins racheter les droits de coupe d'un rival. Il faut nous expliquer comment cela a été possible.